



EPI



Durée

3 heures (selon le nombre de participants et la configuration du site)



Lieu

Intra : dans vos locaux (parties extérieures)



Objectifs

Savoir transmettre l'alerte rapidement ; Maîtriser l'utilisation des moyens de première intervention pour faire face à un feu ; Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation ; Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.



Participants

4 à 10 stagiaires

Équipier de Première Intervention

Programme

La formation est découpée en deux modules distincts :

• Équipier de première intervention

Partie Théorique :

- › missions de l' E.P.I. ;
- › la réglementation ;
- › conséquences et causes d'un incendie dans la société ;
- › le triangle du feu ;
- › l'alerte des services de secours ;
- › les modes de propagation du feu ;
- › les classes de feu ;
- › les différents types d'extincteurs et leurs rôles ;
- › l'effet des produits extincteurs sur un feu ;
- › les règles de sécurité sur les extincteurs.

Partie Pratique :

- › apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation. (bacs à feu) ;
- › exercice sur les modes de propagation des fumées dans un local, à l'aide d'un fumigène ou d'une machine à fumée. (si possible)

• Évacuation : serre-file, guide-file

Partie Théorique :

- › techniques d'évacuation des locaux et des bâtiments ;

- › compétences et missions d'un guide-file et d'un serre-file ;
- › conséquences d'une victime pour l'entreprise ;
- › les dangers liés aux fumées ;
- › les consignes de sécurité.

Partie Pratique :

- › exercice d'évacuation ;
- › visite du site, des accès, des dégagements, des zones dangereuses.

Techniques pédagogiques

- › Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- › démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- › cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

L'attestation de formation EPI est délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant atteint les objectifs pédagogiques de la formation.